



Journée Internationale des droits de l'enfant : Le REEJER a lancé la semaine de plaidoyer des enfants auprès des bourgmestres pour la protection de l'enfant avant, pendant et après les élections



Cette année pour la commémoration du 20 novembre, journée dédiée aux droits de l'enfant, le REEJER a initié du 20 au 24 novembre 2023 une semaine entière de plaidoyer auprès des bourgmestres pour la protection des droits de l'enfant durant la période électorale.

Les enfants ont interpellé les bourgmestres de prendre les mesures nécessaires pour assurer leur protection d'autant plus qu'ils sont souvent victimes des abus, exploitations et violences lors des manifestations politiques dans le pays.

Réunions des concertations

La semaine de plaidoyer a été possible grâce aux réunions organisées en date du 14 septembre au 18 novembre 2023 entre l'équipe de la coordination du REEJER, les personnes issues des structures membres et les membres du conseil d'administration.

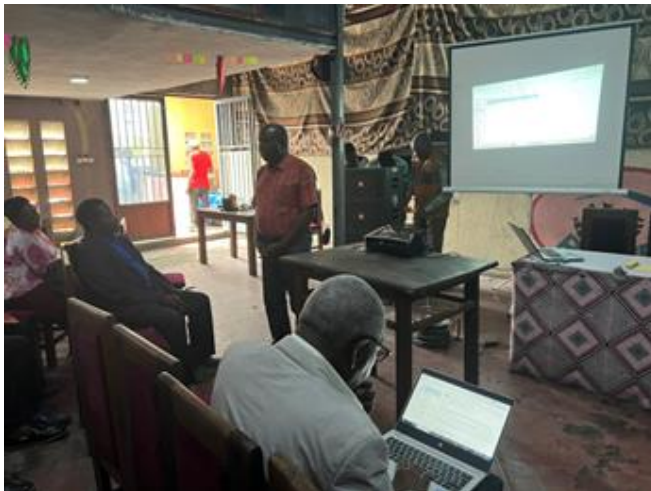
La première réunion était sur la présentation de nouvelles orientations fonctionnelles du REEJER. Cette réunion présidée par le conseil d'administration du REEJER avec comme la participation des responsables et éducateurs des structures ainsi que l'équipe de la coordination du REEJER.

La réunion était centrée sur la restructuration du REEJER après deux ans de crise et les actions concrètes à mener pour la protection des droits des enfants. Au cours de cette réunion, tous les participants avaient décidé à l'unanimité d'élaborer le plan de contingence ainsi une sous-commission a été constitué par des volontaires pour l'élaboration de ce plan.



La deuxième réunion a été la sous-commission pour l'élaboration du plan de contingence. Ce plan de contingence décrit plusieurs activités notamment la sensibilisation de la communauté, le plaidoyer des enfants auprès des bourgmestres avant, pendant et après les élections pour la protection des droits des enfants.

La troisième réunion était l'assemblée générale avec la participation de 46 structures membres pour la large diffusion de nouvelles orientations fonctionnelles du REEJER et la validation du plan de contingence élaboré par la sous-commission.

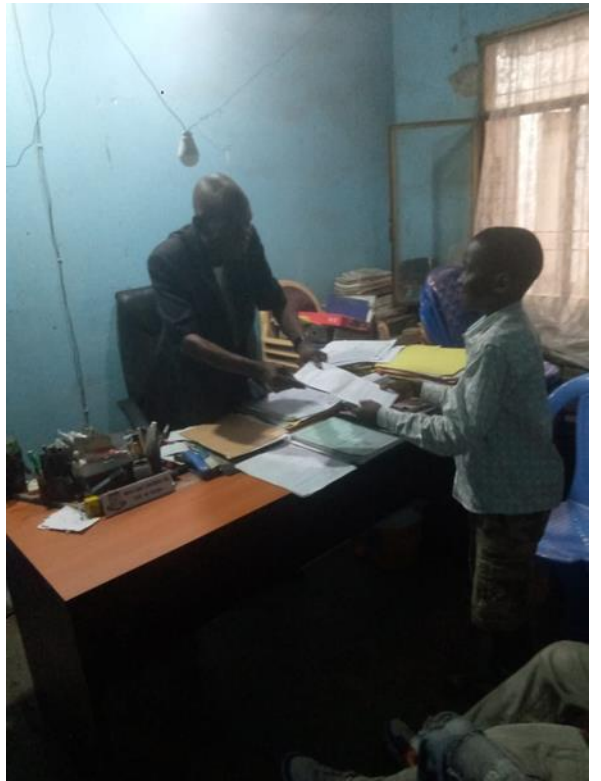


Les réunions préparatoires ont été organisées en dernière position pour les festivités du 34 -ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) en sigle et de la protection des enfants avant, pendant et après les élections. Les réunions préparatoires tenues avec les responsables, les éducateurs des structures ainsi que l'équipe de la coordination du REEJER ont permis de préparer la note de plaidoyer, désigner et répartir les structures d'accompagnement des enfants auprès des bourgmestres pour le plaidoyer.

La semaine riche et dense a permis de mobiliser les autorités en faveur des droits des enfants. Elle a contribué aussi à renforcer les liens de collaboration entre les structures d'accompagnement des enfants et des institutions communales.



Photo d'ensemble des enfants et le bourgmestre de la commune de Bumbu



La remise de la note de plaidoyer des enfants au bourgmestre de la commune de Selembao



Photo d'ensemble des enfants et le bourgmestre de la commune de Matete



La remise de la note de plaidoyer à la bourgmestre de la commune de Kalamu



La remise de la note de plaidoyer à la bourgmestre de Kintambo



Les enfants reçus par le bourgmestre de la commune de Kasa-vubu



La lecture de la note de plaidoyer des enfants devant le bourgmestre de la commune de Lemba